

L'Abeille.

OL. 1.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 23 NOVEMBRE, 1848.

No. 9.

LETTRE INÉDITE DU FRÈRE

II. HOUSSART,

ancien domestique de Mgr. Laval, à Mr. Tramblay. [7]

Copie de la lettre que j'ay écrite à Monsieur Tramblay Directeur du Séminaire des Missions étrangères de Paris et procureur du Séminaire de Québec au sujet de la mort de Monseigneur de Laval Premier Evêque de Québec en date du premier septembre 1708.

Monsieur,

Vous avez desja, sans doute, appris, la mort de Monseigneur de Laval ancien et premier Evêque du Canada, et ce n'est pas pour vous en informer que je prend la liberté de vous écrire celle cy en particulier, mais pour vous témoigner combien cette mort et la séparation d'un si bon, si saint et si charitable maistre m'a été sensible. Cela est usé à concevoir, puisqu'ayant eu l'honneur d'avoir été continuellement attaché au service de Sa Grandeur pendant les vingt dernières années de sa Ste. vie. et que Sa Grandeur ayant eu pendant tout ce tems là, une grande charité pour moy, et une très-grande confiance en mes soins, vous ne pouvez douter que je n'aye contracté une grande union, un grand appuy et une attache toute particulière à Sa Grandeur, et que par conséquent la séparation d'une personne qui m'estoit si chère et si utile ne m'ait causé une peine inconcevable.

Mais la consolation qui s'est meslée parmi la tristesse, en voyant un saint mourir en saint après avoir vescu en saint, a été un très grand soulagement à ma peine, aussi bien qu'à celle de tout le Séminaire et de tous les peuples du Canada; et la haute idée que nous avons tous de la grande gloire que possède dans le ciel nostre défunct et nostre commun Père, nous fait espérer que par son intercession et son crédit auprès de Dieu, il nous dédomagera copieusement de la perte que nous avons faite de sa Ste. présence. Plusieurs l'ont

desja éprouvé dans le soulagement qu'ils ont reçu dans leurs peines et infirmités, par l'invocation et le recours qu'ils ont eu à nostre dit St. défunct, comme vous l'appréhendez par une autre voye.

Pour mon particulier, je compte beaucoup sur son pouvoir, et me confie particulièrement en son secours et assistance, non seulement pour estre délivré, ou notablement soulagé dans mes infirmités corporelles, comme il m'est desja arrivé plusieurs fois, mais ce que j'estime infiniment plus, pour estre assisté dans les besoins intérieurs de mon âme, tant pour estre aidé à y établir les vertus, qu'à en détruire les vices et mauvaises habitudes.

Toutes les personnes du Séminaire doivent avoir aussi une confiance très particulière aux mérites et intercessions de leur premier Père; car Sa Grandeur s'estant offerte en sacrifice, comme ello fit six jours avant son St. trépas, pour porter la peine de tous les péchés du Séminaire, et ayant prié Dieu de l'exterminer elle seule, afin d'épargner toutes les autres personnes du dit Séminaire; ayant prié aussi de détruire entièrement le péché de sa sainte maison et d'y maintenir jusques à la fin des siècles le très St. amour et le véritable culte de Dieu et de la très sainte famille de Jésus, Marie, Joseph, et des St. Anges, et Sa Grandeur ayant été exaucée par le redoublement de ses douleurs qui furent excessives depuis ce jour là jusqu'à sa mort, nous avons tous lieu de croire qu'il nous a acquis par ses souffrances des grâces particulières pour éviter le péché et pour pratiquer la vertu.

Mais je ne puis, Monsieur, me dispenser de vous dire que quand il me revient en la mémoire l'accent et la ferveur avec laquelle Sa Grandeur prononçait ces paroles et beaucoup d'autres pleines de feu et d'amour, les yeux et les mains élevés vers le ciel, avec des sentimens extraordinaires d'humilité et de mépris de soy même, et des retours d'une véritable confiance en Dieu, nonobstant, disoit-elle, sa très grande indignité, j'en ay le coeur si pénétré que je ne puis retenir mes larmes; je souhaïtois pour lors que toutes les personnes du Canada eussent pu entendre chacune une seule de ses paroles pour en estre toutes embrasées; car elles étoient toutes capables de pénétrer, attendrir et enlever les coeurs, même les plus endurcis.

Je ne doute pas, Monsieur, que vous n'ayiez aussi appris la distribution qui a été faite, à la grande instance des peuples du Canada, du linge trempé et teint du sang de mon dit Seigneur, de ses cheveux et de ses habits. Comme ça été moy qui ay trempé ces linges dans son sang lorsqu'on l'a ouvert, et qui ay coupé de ses cheveux, ne le faisant dans le tems que pour ma consolation particulière, pénétré que j'estois que ce seroient de très précieuses Reliques; vous serez sans doute bien aise que je vous fasse un petit détail de quelques actions communes et ordinaires de Sa Grandeur, qui m'ont le plus touché et m'ont fait prendre la résolution, plus de quinze ans avant sa mort, d'en agir ainsi.

C'est dommage que Monseigneur n'ait pas eu à son service et pour témoin de ses actions ordinaires, une personne plus éclairée et plus intelligente dans les choses de Dieu que moy; elle aurait pu vous donner, Monsieur, toute une autre satisfaction, par le détail qu'elle vous en auroit fait, que je ne pourray faire. Ce qui m'a toujours tenu dans la surprise et dans l'admiration a esté de voir un homme d'un aussi grand mérite, d'une aussi grande qualité, d'une aussi grande vénération, et aussi utile en ce pays que l'étoit Monseigneur, cassé et rompu de vieillesse, de fatigues et d'infirmités jusques à l'âge de quatre vingt cinq ans, estre aussi exacte que l'estait Sa Grandeur à se mortifier en toutes choses, et à dénier à ses sens généralement tous les petits contentemens et soulagemens qu'il pouvoit légitimement recevoir, comme par exemple 1o. de coucher sur un très chetif matelas sur les planches, dans des couvertes de laine, sans draps, à moins qu'il ne fust malade, à faire tous les jours luy même son pauvre lit jusqu'à la fin de sa vie, sans permettre que j'y touche que très rarement. Quand pendant une grande maladie qu'eust Sa Grandeur, et que Madame de Champigny (qui avoit le privilège, à cause de sa vertu et de son mérite, d'entrer en sa chambre en tout tems) l'eust fait consentir à se coucher plus mollement qu'il n'estoit, Sa Grandeur agréa que je misse une paille sous son matelas, mais elle ne fut pas plutost guérie qu'elle ne quista pas la paille, à la vérité, mais tous les soirs quand j'étois sorti de la chambre, après que Sa Grandeur s'estoit couchée,

(5) Le Frère Houssart, comme on le voit dans ce te lettre, était un frère "Donné ou Engagé." On appeloit ainsi des domestiques qui se donnaient au Séminaire et s'engageaient, par vœux simples, à travailler au profit de la maison qui, de son côté, se chargeoit de les nourrir et habiller en santé comme en maladie. Outre le service ordinaire de la maison ils travaillaient comme Tailleurs, Cordonniers, Tisserans, &c. &c. Ils logeaient dans une aile qui alloit de la cuisine actuelle à la Chapelle (alors les parloirs). Le mur près de la porte de la cuisine, et celui sur lequel est appuyé le jeu de "pelote," sont des restes de cette bâtisse. Il y avait encore cinq ou six frères Donnés en 1730; mais le Séminaire a cessé d'en prendre après leur mort.